

## SEANCE DU 16 JANVIER 2009

L'an deux mil neuf, le seize Janvier, le Conseil Municipal de la Commune de Bazoges en Paillers, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. BENETEAU Laurent, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 Janvier 2009

**Présents** : BENETEAU Laurent DURANDET Jean-Loïc GIRAUD Martine GUERY Philippe YOU Jean-François ARNAUD Séverine PASQUIET Jean-Michel VILLENEUVE Maryvonne GABORIEAU Blandine GIRARDEAU Adeline BROUSSEAU Jacqueline GUIBERT Etienne

**Secrétaire de séance** : GIRARDEAU Adeline

**Absents excusés** : GUILLEMAND Pascal PEULT Dominique BULTEAU Eric ( donnent pouvoir à Laurent BENETEAU )

### **COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 5 Janvier 2009**

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 5 Janvier 2009, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

### **LOTISSEMENT L'ERABLE**

Suite au projet du Lotissement L'Erable, le Conseil Municipal décide l'acquisition des parcelles suivantes :

TRANCHE 1 : D 511p, D 512p, D 513p pour 1ha31a07ca

TRANCHE 2 : D 436p, D 437p, D 440, D 439p, D 441, D 442, D 443, D 444, D 445, D 888, D 889p, D 447p, D 448, D 449, D 636 pour 2ha56a15ca

La Commune achète à Mr JAMIN Daniel 25 231 m<sup>2</sup> à 5 € le m<sup>2</sup>

La Commune achète à Mr JAMIN Jean-Marc 10 241 m<sup>2</sup> à 5 € le m<sup>2</sup>

La Commune achète à la famille GRANDRY 3 250 m<sup>2</sup> pour la somme de 15 000 €

Les membres présents autorisent Monsieur le Maire à signer tous actes à intervenir concernant ces acquisitions.

### **TRAVAUX DE SURFACE 2<sup>ème</sup> partie RUE DE LA VENDEE**

Suite à l'ouverture des plis par la commission d'appel d'offres du 9 Janvier dernier, et après analyse des offres, le Conseil Municipal approuve le marché attribué au groupement d'entreprises solidaires SOFULTRAP/SMTR pour un montant de 181 530 € H.T.

Les membres présents autorisent Monsieur le Maire à signer tous actes à intervenir concernant cette affaire

La séance est levée à 19H 00